

Présentation détaillée de l'action

« « Ambitieuses ingénieuses » » :
stimuler l'ambition des collégiennes pour les études en sciences et en ingénierie avec CY
TECH
à l'attention des collégiennes de 4^e

Objectifs généraux de l'action :

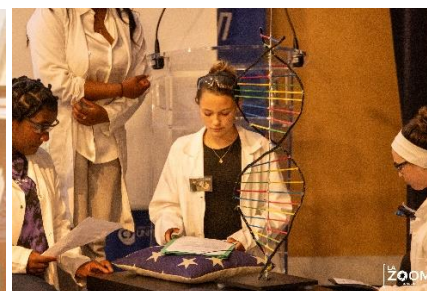
- stimuler l'ambition des collégiennes dans l'accès aux études scientifiques et d'ingénieurs ;
- sensibiliser aux un métiers soumis au stéréotypes de genre et en tension dans la filière ingénierie ;
- faire découvrir la Grande école CY TECH aux futurs étudiantes valdoisiennes ;
- sensibiliser les collégiennes à l'invisibilisation des femmes dans l'histoire des sciences.

Compétences acquises pour les collégiennes :

- prise de parole en public ;
- capacité à créer une présentation interactive ;
- maîtrise d'un sujet et respect des consignes ;
- élargir son champ des possibles en tant que future étudiante ;
- affiner son projet d'études supérieures ;
- prendre confiance en soi et en ses capacités.

Temps de rencontre :

- **½ journée inaugurale à CY TECH le 05 décembre 2024** : découverte de l'établissement et des savoirs scientifiques en présence de tout.es les participant.es ;
- **Jusqu'à 3 rencontres dans les collèges entre janvier et avril 2025** avec un étudiant-tuteur et/ou une alumnie de CY TECH et/ou un référent pédagogique CY TECH : échanges sur le projet collectif des élèves, la découverte des métiers et des parcours d'ingénieurs et la stimulation de l'ambition des jeunes filles à faire des études scientifiques. Le calendrier de ces interventions sera défini lors de la réunion de lancement du 28.11.24 ;
- **1 journée de clôture à CY TECH le vendredi 16 mai 2025** : ateliers d'expériences scientifiques, restitution des exposés collectifs des collégiennes et remise de prix ;



Nombre de participants :

L'action est ouverte à 3 groupes de 15 collégiennes de 4^e, soit 45 collégiennes au total.

Les encadrants de l'action côté collèges sont libres dans la constitution des groupes de 15 collégiennes. La motivation et l'ouverture d'esprit des collégiennes choisies seront un plus pour le dispositif et son bon déroulement. Une sélection sur niveau en sciences n'est pas nécessaire.

Nature de l'exposé collectif, jury et critère d'évaluation :

L'exposé collectif se structurera autour de la thématique suivante : les femmes scientifiques inspirantes, les inventions scientifiques féminines, l'invisibilisation des femmes en sciences.

Les formats développés par les groupes d'élèves pourront être les suivants :

- film,
- théâtre,
- expositions,
- affiches,
- présentation ppt interactive,
- journal télévisé,
- musique, etc...

Un « cahier des charges » sera fourni aux référents du programme afin de guider la structuration de cet exposé collectif (attendus, formats, etc.).

Le jury des exposés sera présidé par un élu du Département et il sera composé de membres des services du Département, d'étudiants de CY TECH et de membres de l'équipe administrative et pédagogique de CY TECH.

Seront particulièrement appréciés pour ces restitutions :

- l'originalité de la présentation
- la qualité des informations présentées
- la qualité esthétique
- le caractère collectif de la préparation et de la présentation
- le respect du temps maximum de 20 mn.

Pilotage de l'action :

- 1 réunion de lancement (présentiel à CY TECH et visio si besoin) : jeudi 28 novembre 2024 à 14h ;
- 1 réunion de bilan à l'issue de la journée de clôture : vendredi 16 mai 2025 à 17h ;

L'engagement et l'accompagnement des collégiennes par un enseignant et/ou un membre de l'équipe pédagogique du collège sera nécessaire pour l'encadrement du programme sur l'année.

Calendrier général du dispositif

- 1 réunion de lancement : jeudi 28 novembre 2024 à 14h ;
- ½ journée inaugurale : jeudi 05 décembre 2024 (14h-16h30) ;
- 3 rdv en collèges courant janvier-avril 2025 (à déterminer en lien avec les collèges) ;
- 1 journée de clôture vendredi 16 mai 2025 (plage horaire à préciser) ;
- 1 réunion de bilan : à l'issue de la journée de clôture du vendredi 16 mai 2025 à 17h.

A l'inscription au programme « Ambitieuses ingénieuses », il est demandé aux collèges participants de respecter ce calendrier prévisionnel.